

trême générosité de M. Lascourt pour son ancien commis, pour un jeune homme qui n'était pas son parent et qu'il connaissait depuis peu de temps. Que savez-vous à cet égard !

Loustal garda le silence.

— Eh bien ! dit Georges, parlerez-vous ? Il me semble que toute question vaut une réponse, et qu'il est un peu tard pour jouer avec moi la délicatesse.

— Cinq cents francs de plus, murmura Loustal. Puis il ajouta à haute voix :

— Pardon, monsieur, je faisais un calcul. Cela vous coûtera trois mille francs, j'y perdrais à moins.

— Soit, répondit M. de Renneville en ouvrant son portefeuille dans lequel étaient plusieurs billets de banque.

— Imbécile que je suis, grommela l'autre entre ses dents : j'aurais dû encore attendre un quart d'heure : toute la somme y aurait passé.

— Que savez-vous ? répéta Georges.

— Je sais que Mme Lascourt est encore jeune, encore belle... et qu'il y a quelques années d'était une des plus jolies femmes de Paris... Que M. Lascourt, un brave et digne homme, a eu des soupçons... .

— Des soupçons mal fondés peut-être... mais pas de preuve... .

— Je sais encore qu'un soir il surprit le jeune homme avec sa femme, qu'il y eut une scène terrible et que le lendemain ils se battirent en duel. M. Duveyrier fut blessé à la poitrine et manqua mourir.

— Mais alors, dit Georges, comment Lascourt a-t-il consenti à l'enrichir plus tard ? Certaines offenses qui exigent une séparation ne s'opposent pas après le combat à une réconciliation entre les deux adversaires. Mais un mari outragé ne pardonne pas à qui lui a ravi l'honneur.

— Si M. Lascourt a reconnu, ou si on lui a fait reconnaître qu'il avait eu tort... tout s'explique. Pendant la convalescence du jeune homme, j'ai vu plusieurs fois M. Lascourt. Il était au désespoir. Il m'a dit que sa femme était innocente, qu'elle s'était justifiée... justifiée, ajouta-t-il en ricanant, d'avoir été surprise en tête-à-tête avec un jeune homme, les cheveux défaits, la figure bouleversée!... Mais bah ! on est si bête quand on est amoureux ! Une femme fait accroire à un homme tout ce qu'elle veut, celle-là surtout qui parle comme un livre.

— Enfin, vous pensez qu'il a existé une intrigue coupable entre elle et M. Duveyrier.

— J'en suis sûr, puisqu'elle le connaissait avant qu'il entra chez son mari, puisqu'ils se voyaient dans des bals où M. Lascourt n'allait pas, et quelle a vendu des diamants pour cacher les pertes au jeu de M. Alexandre. C'est assez positif, je crois.

— Voilà votre argent, dit Georges en se levant.

— Merci, monsieur.

[A CONTINUER.]

AUX LECTEURS DU COIN DU FEU.

Nous nous trouvons obligés d'annoncer aux nombreux lecteurs du *Coin du Feu*, que le nombre de ses Abonnés, après un essai d'un an, n'est pas suffisant pour nous permettre d'en continuer la publication à l'expiration du semestre courant. L'année sur le point d'expirer va nous laisser avec une perte assez considérable, eu égard à l'entreprise, et rien ne nous fait espérer un meilleur résultat pour une autre année.

Si l'on nous demande à connaître la cause de la chute d'une publication qui ne manquait assurément pas d'intérêt, et qui se distribuait à un si bas prix, nous répondrons que nous croyons pouvoir l'attribuer à l'habitude trop générale en ce pays de prêter ses journaux. Les lecteurs payants de toutes publications périodiques, devraient se convaincre qu'ils travaillent contre eux-mêmes lorsqu'ils prêtent ces publications : ils réduisent la somme des abonnements, et partant les moyens d'améliorer et d'augmenter ces publications, dont souvent même ils compromettent le succès, et amènent indirectement la chute. Ce ne sont pas les lecteurs qui ont manqué au *Coin du Feu*, mais les payeurs.

FRÉCHETTE & C^{ie}.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.